



Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux aménagements, en fonction des nécessités techniques, administratives, et/ou réglementaires. Les surfaces, côtes, niveaux intérieurs et extérieurs, les retombées de poutre, faux plafond, gaines, équipements sanitaires, et mobilier sont figurés à titre indicatif. La surface de chaque pièce est calculée avec son éventuel placard.



Appartement n°	B20 4
----------------	--------------

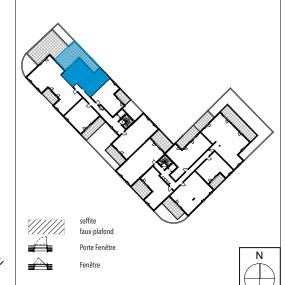
Bâtiment et niveau B R+2
Type T3

Parking(s) n°

Chambre 2	12,35
SdB	5,28
Chambre 1	9,00
Séjour / Cuisine	24,06
Entrée	4,56

Total SHAB: 55,25 m²

Terrasse 38,72





Le: 05/02/2025